



## Resiliation contrat location

Par **JOSEGUATELLI**, le **10/06/2010** à **11:56**

Bonjour,

Chère Madame, cher Monsieur ;

J'ai suis en location dans un appartement à Nice. Mon contrat expirait le 31/08/2010, mais le 31/03/2010 j'ai envoyé au propriétaire la résiliation du contrat à partir du 1er juillet prochain, avec 3 mois de préavis comme prévoit la Loi.

Or, je ne pourrai pas quitter l'appartement ce jour-là, mais dans le 10 juillet, mais le propriétaire n'est pas d'accorde.

Est-ce que vous pouvez me dire ce que je pourrais faire s'il vous plaît ?

Merci ; Cordialement,

José GUATELLI

18, av des Orangers

06000 Nice

joseguatelli@hotmail.fr